2#VISIBLES ACCOMPAGNER LES ENFANTS EN SITUATION DE VULNERABILITE PAR RAPPORT A LA TRAITE OU VICTIMES DE TRAITE : points d'attention à visibiliser / expliciter dans les outils (11 dec2016)

BESOINS DE L'ENFANT Types de protection SANTE PHYSIQUE	DANGERS A COURT TERME Si on n'agit pas maintenant (1 an ou 2 après) Malaise Souffrance Addictions (drogue, argent facile) Maladie Apathie Non participation	DANGERS A LONG TERME Si on n'agit pas correctement -Sur l'enfant concerné directement -Sur d'autres enfants (dans 5, 10, 20 ans ou plus) Accès difficile à la scolarité (voit mal, entend mal du fait de violences subies); déscolarisation Handicap suite à des mauvais traitements Troubles post-	Mauvais diagnostic Médicalisation excessive au lieu de soins de fonds (doliprane pour rage de dent car personne ne veut prendre le risque d'arrachage ou endormissement : si manque de tuteur)	LEVIERS POUR PERMETTRE AUX ENFANTS DE S'EN SORTIR QUE FAIRE POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS DE FACON DURABLE ? Un accompagnement dans le temps La formation des professionnels de la santé
SANTE MENTALE	Incohérence du récit qui fait du tord dans le	traumatiques Dépression Isolement (intérieur et	Ecoute nécessaire remplacée par des médicaments	Le temps Les soins
	dialogue avec les institutions Emprise Difficultés avec la famille Fugues Non maturité Parce que l'on n'est pas cru, douter de soimême	extérieur) Répétition d'une génération à l'autre Recrutement de nouvelles victimes Troubles du comportement Relation avec la famille : impression d'abandon psychologique	Suspicion par rapport à la vérité de ce qu'a vécu le jeune	psychologiques ou psychiatriques
HEBERGEMENT	Les déplacements d'un hôtel à l'autre, et les démantèlements de bidonvilles, limitent la qualité du suivi éducatif et juridique Le manque de cadre de vie décent conduit à la maladie, la délinquance Le manque de sécurité incite à rester en contact avec des adultes déviants mais qui entourent le jeune Nécessité parfois d'être éloigné de ceux qui exploitent Le logement est parfois le lieu d'exploitation (en échange de l'hébergement) ou sert de prétexte pour un travail illégal et/ou indécent (travail contre marchés, tenir la maison, vente de fruits dans le métro,	Etre à la rue et reproduire ce que l'on a connu avec ses propres enfants (transmission intergénérationnelle de la pauvreté)	Manque de plan à moyen et long terme	Nécessité d'un lieu de vie agréable et sécurisant (plutôt que sécurisé!): un cadre éducatif et pas des grilles, des barreaux et des clés. Bonne orientation Aide à la détermination du type de lieu qui lui convient (famille d'accueil, maison enfants,) et de l'encadrement nécessaire en fonction du jeune, de son âge, de son parcours

ASSISTANCE EDUCATIVE				Une aide éducative
				dans la durée (adaptée à différentes phases)
-protection / aide sociale -loisirs, sports, associatif -dimension culturelle	/ au jeune Désocialisation Déscolarisation Isolement dans la famille Non participation Rester dans le « trafic », la déviance	Marginalisation	Emprise toujours présente des trafiquants Difficulté dans la coordination des multiples intervenants autour de l'enfant Jugements de valeurs/ préjugés / idées reçues de la société comme des intervenants et proches Manque de tact des adultes face à un mineur extrêmement sensible	Un référent éducatif qui fait le lien entre les acteurs autour de l'enfant, valorise la famille à chaque fois que c'est possible Une coordination des acteurs Des acteurs autour de l'enfant qui connaissent la culture du jeune et l'interculturel : une expérience et une formation des professionnels L'éloignement géographique si nécessaire Savoir orienter vers les bonnes structures
-travail avec la famille ou l'entourage	/à l'entourage : Isolement, stigmatisation de la famille	Faire éclater une famille fragile	La peur que les trafiquants s'en prennent à leur famille	Toucher les autres frères et sœurs Accompagner aussi la famille
SCOLARITE FORMATION EMPLOI	Déscolarisation Exclusion Des cours de français non reconnus par l'éducation nationale remplace une vraie scolarité	Retard scolaire nuisant à l'emploi par la suite Fugues non comprises comme en lien avec le vécu traite Scolarisation non reconnue nuisant à l'orientation et la formation professionnelles par la suite Manque de diplôme reconnu nuisant à l'autonomisation du jeune puis de l'adulte	Mauvaise connaissance des procédures d'inscription et d'accès à l'école pour enfants moins de 16 ans, plus de 16 ans et passage à la majorité	Nécessité d'une classe tremplin mais dans le cursus normal de l'éducation nationale Formation des enseignants au repérage de la traite Des moyens nécessaires pour scolarisation, formation Une aide à la recherche d'emploi
JUDICIAIRE RAPPORT A LA LOI -accès au droit et à la protection sociale comme tout autre enfant en France -accompagnement administratif -accompagnement juridique lié à la traite -reconnaissance de la minorité	Le jeune ne connait pas ses droits La lenteur du processus semble une éternité pour le jeune en situation de vulnérabilité L'enfant sent sa parole mise en doute à travers une requalification qui en plus fait perdre des droits	Manque de confiance dans les institutions Les procédures qui n'ont pas été engagées à temps peuvent être prescrites Ne pas avoir senti la justice passer peut amener à une phobie des institutions	Mauvaise connaissance du droit Le doute devrait profiter à l'enfant, mais ce n'est pas toujours le cas Le droit commun devrait toujours être recherché et les dérogations au droit refusées car contraires à la Convention Internationale des droits de l'enfant ratifiée par la France	Formation des professionnels sur ce qui concerne spécifiquement les mineurs, sur l'intérêt d'être attentif à la qualification Information du jeune Accompagnement dans la durée
POLICE / INTERIEUR -avoir une identité	L'accompagnement administratif est nécessaire parfois le fait que le jeune soit mineur fait peur et limite l'accompagnement Le jeune est considéré comme délinquant alors qu'en ce qui concerne la traite il est victime			

INTERCULTUREL -compréhension -se faire comprendre interprétariat	Phénomène de « traite des cités », une traite interne		
APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE ET ACCOMPAGNEMENT DU PASSAGE A LA MAJORITE			Responsabilisation de l'enfant et cadre adapté, suivi individualisé mais aussi socialisation Rapport à l'argent
ETRE RECONNU MINEUR SI IL Y A DOUTE	Des majeurs se font passer pour mineurs Des mineurs se font passer pour majeurs	Risque de prison pour fausse déclaration Risque de prise en charge inadaptée qui aura des conséquences sur l'avenir	

Pour la prochaine rencontre, vendredi 16 décembre 9h30 :

- relire, compléter, modifier, enrichir ce tableau afin que cela permette de préciser le contenu des outils sur l'accompagnement dans le cadre de la traite des mineurs
- des histoires d'accompagnement réussi

Pour janvier:

- une rencontre avec des avocats qui suivent des jeunes
- obtenir l'avis d'un juge des Enfants sur le synopsis quand il sera plus avancé

Associations ayant contribué à ce jour :

AFJ – Agir Contre la Prostitution des Enfants – Amicale du Nid – Aux captifs la libération – Comité contre l'esclavage moderne – COnseil FRançais des Associations pour les Droits de l'Enfant – Fondation Jean et Jeanne Scelles – Hors la rue – Mouvement du Nid – Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne, Planète Enfants, Sos Esclaves, Secours Catholique-Caritas France